

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de Boulogne-sur-Mer

Canton
de Boulogne Sud

**MAIRIE
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N°2017-46**

DATE DE CONVOCATION
01/12/2017

L'an deux mil dix sept,
Le 07 décembre 2017 à 19 heures.

DATE D’AFFICHAGE
01/12/2017

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean Michel DEGREMONT, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS

Etaient présents :

Mr Dominique NAVET, Me Fabienne PRIMA , Mr Jean DIDIER, Mr Bernard GRARE , Mr David NOEL , Me Marie-Françoise LECAILLE, Me Catherine VANDEKERKHOVE, Mr Alain FIX, , David NOEL, Mr Michel QUANDALLE, Mr Bernard MOUSSAY, Me Béatrice BOULY , Me Valérie DRANSART , Mr Guy PETIT, Mr Michel CLABAUT

Votants [18]
Exprimés [18]

Excusés :

Me Sophie MEURDESOF donne pouvoir à JM DEGREMONT (présente à 19 h 15 – 4ème point)
Mme Michèle AUGÉ donne pouvoir à Guy PETIT (présente à 19 h 20 – 4ème point)
Me Michèle CAFFIER

Absent :

Formant la majorité des Membres en exercice.

Mr Alain FIX est nommé secrétaire de séance

Objet : CHANGEMENT SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal, que la salle du Conseil Municipal où se déroule les réunions du Conseil Municipal et les mariages sur la commune au 217 Avenue de la Forêt est vétuste, trop petite, non conforme pour accueillir les 19 conseillers municipaux, le public et la célébration des mariages.

Il propose de déplacer ce lieu de réunion dans une salle communale proche de la Mairie, salle des Conférences au 212 Avenue de la forêt. Ce lieu est plus propice, spacieux et sécuritaire pour accueillir les conseillers municipaux et y célébrer les mariages.

Ce déplacement est prévu dans l'attente d'une nouvelle mairie qui devrait sortir de terre d'ici quelques mois.

Les symboles de la république y seront placés lors de chaque réunion ou célébration. (Le buste de Marianne et le portrait du Président de la République)

Où l'exposé de Monsieur le Maire, après avoir délibéré, à 18 voix pour, 0 voix contre et 0 Abstention le conseil municipal accepte le transfert de la salle du Conseil et Salle des mariages à la salle des Conférences.

Conseil Municipal : les Membres présents.
Fait et délibéré les jour mois, et an susdit :

Fait à La capelle Les Boulogne

Le 07 Décembre 2017

Le Maire,



Jean Michel DEGREMONT